

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1727 MERCREDI 24 AVRIL 2013

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE

Des expositions et des tables rondes à l'affiche à Brazzaville

L'humanité a célébré mardi la fête du livre et de la lecture sur le thème « Sortez vos livres ». Un appel visant à rendre plus accessible ce document du savoir et de la connaissance universelle.

Au Congo, il est prévu, pendant trois jours, des rencontres littéraires, notamment des exposi-



tions et tables rondes. Cette journée sera également l'occasion d'éclairer l'opinion sur l'épineuse question du droit d'auteur et des biens faits auxquels devraient s'attendre les créateurs des œuvres de l'esprit.

« Le livre demeure le précieux sésame qui nous conduit dans l'univers du savoir et de la connaissance. Il facilite l'intégration et la réussite sociale », a appelé la directrice générale du livre et de la lecture publique, Mireille Opa.

Page 9

EDITORIAL Non ingérence

Page 2

Médias

Dernier hommage à la journaliste Esther Constance Ebon

Les professionnels congolais des médias ont rendu hier un dernier adieu à leur collègue, la présentatrice de journaux télévisés sur Télé-Congo, décédée le 16 avril à Brazzaville. Venus de différents médias publics et privés, ils ont témoigné des qualités remarquées en la personne d'Esther Constance, lors d'une cérémonie organisée au Centre national de la radio et de la télévision à Nkombo.

« Une grande dame qui a réussi à se hisser au firmament des présentateurs du journal télévisé », a témoigné Jean-Claude Kakou, l'un des célèbres présentateurs de journaux sur la télévision nationale. Esther Constance a été inhumée hier au cimetière privé Ekouya, dans la périphérie nord de Brazzaville.





DIPLOMATIE

L'ambassade du Congo à Bruxelles retrouve son lustre



Après une fermeture de six mois pour cause de travaux, la chancellerie de la représentation du Congo auprès de la Belgique, du Benelux et de la Commission européenne retrouve son éclat, après l'inauguration le 22 avril d'un bâtiment de six niveaux entièrement rénové. « *Un bâtiment moderne qui projette le Congo vers le futur* », selon l'architecte Olivier Thin qui en a eu la charge. L'édifice a été inauguré par l'ambassadeur Roger Julien Menga, en présence du ministre Gilbert Mokoki.

Page 6

Coopération

L'UE veut instaurer un dialogue politique avec le Parlement congolais

Fort du rôle à jouer par le parlement congolais dans le contrôle de l'action gouvernementale, la représentation de l'Union européenne en République du Congo souhaite nouer des relations particulières avec cette institution pour instaurer un dialogue plus politique. « Le Congo dispose de plusieurs institutions dont le parlement que nous pouvons appuyer en tant que partenaire afin qu'il veille au bon fonctionnement des institutions de l'État », a déclaré l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Marcel Van Opstal. Au cours d'une rencontre avec le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba, le diplomate européen a indiqué que l'intérêt de ce dialogue est de contribuer aux efforts de développement du Congo dans un esprit constructif.

ÉDITORIAL

Non ingérence

e principe, aussi évident qu'universellement appliqué, a été rappelé publiquement et sans vaines périphrases par Denis Sassou N'Guesso lui-même à l'issue de son entretien avec François Hollande, à Paris, il y a quinze jours. Et comme il l'a été publiquement, devant les journalistes qui attendaient à la sortie de l'Élysée, il ne fait aucun doute que la question figura en bonne place dans la conversation qui suivit la partie formelle de cette audience, tête-à-tête entre les deux présidents qui dura, dit-on, une bonne demi-heure.

La non ingérence dans les affaires intérieures des États figurant au cœur de l'affaire dite des « biens mal acquis » montée de toutes pièces par l'organisation non gouvernementale Transparency International et ses comparses, il n'est pas inutile d'y revenir ici afin de souligner à quel point est absurde le procédé choisi pour tenter d'intimider, ou d'asservir à nouveau les pays africains. Le temps de la colonisation étant révolu, ce n'est évidemment pas à la justice d'un pays quel qu'il soit de se pencher sur la gouvernance d'un autre État. S'il en allait autrement, la communauté internationale volerait vite en éclat et les conflits entre États se multiplieraient sur tous les continents.

Un pays européen proche de la France, la Belgique, en a fait l'amère expérience il y a quelques années lorsque ses juges tentèrent de s'octroyer une « compétence universelle » qui leur permettait de traiter des affaires relevant de la souveraineté d'un autre État. Renvoyés dans leur foyer, ces magistrats d'un autre âge ont vite été contraints de se mêler de ce qui les regardait et de s'en tenir par conséquent aux questions relevant de leur stricte compétence.

Les observateurs avisés de la scène africaine considèrent à juste titre que la France va devoir appliquer les mêmes principes si elle veut préserver ses relations avec le reste du monde. Contrairement aux apparences, l'agression conduite par ses juges contre le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale est surveillée de très près par les Nations riches de la planète, celles du Golfe persique en particulier, qui pensent que leurs dirigeants pourraient bien être demain la cible des tribunaux français et qui, de ce fait, se demandent s'il ne serait pas raisonnable de renoncer à investir sur le sol français.

L'erreur que commettent les ONG occidentales qui croient intimider les dirigeants africains en s'en prenant à leurs familles est que leur agression fait apparaître le principe de non ingérence comme l'une des clés de la paix. L'arme qu'elles brandissent finira donc par se retourner contre elles et le plus tôt sera évidemment le mieux.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT

Le Congo présente sa vision aux assises de Turin en Italie

Le ministre congolais de la communication, Bienvenu Okiemy, a représenté le chef de l'État à la 3° édition de la biennale Démocratie tenue du 10 au 14 avril, à Turin en Italie.

Dans le discours qu'il a délivré à cette occasion, le porte-parole du gouvernement a signifié qu'après les crises sociopolitiques de la décennie 90, le Congo avait pris l'engagement irréversible de restaurer la démocratie, de mettre en place l'architecture institutionnelle et d'organiser les élections démocratiques.

Ce cadre formel, a-t-il ajouté, a débouché sur la mise en valeur de la dimension humaine et sociale qui reste un défi majeur de l'action publique. Ainsi, a-t-il renchéri, les décideurs publics s'efforcent actuellement à créer un binôme entre la démocratie et le développement car l'une ne peut se concevoir sans l'autre. De ce fait, l'orateur a démontré qu'on ne peut pas construire une démocratie sur la pauvreté. Autrement dit, des individus en haillons, affamés et analphabètes, ne peuvent pas avoir la force ni le temps à consacrer aux préoccupations d'essence démocratique car, a-t-il insisté, leur premier souci est plutôt existentiel.

Les peuples aspirent essentiellement à la liberté et au bien-être matériel, a dit Bienvenu Okiemy. Exposant sur le binôme démocratie et développement, il a expliqué que « La démocratie qui détermine les fins et les moyens de l'organisation politique de la cité, serait sans intérêt en dehors de toute perspective de développement, donc du soutien matériel de l'homme. »

Prenant l'exemple du Congo, il a poursuivi sur le fait que la croissance économique connaît une évolution positive constante, avec une gouvernance des finances publiques qui bénéficient des réformes profondes en vue d'une meilleure transparence. « L'environnement des affaires a été positivement reformulé, les niveaux d'investissements publics dans les domaines sociaux s'accélèrent de plus en plus », a-t-il conclu.

En rappel, notons que la biennale Démocratie se veut un instrument pour la formation et la diffusion d'une culture de la démocratie se traduisant en pratique démocratique. Le thème principal de cette année était : « L'utopie est-elle possible ? », et le sous-thème dédié à l'Afrique portait sur : « L'Afrique du futur, entre démocratie et développement ». Cet événement se tient deux fois l'an.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

Vers le renforcement des liens entre l'Union européenne et le Parlement congolais

Marcel Van Opstal l'a annoncé, le 22 avril à Brazzaville lors de l'audience chez le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba.

« Nous n'avions pas jusqu'alors de relations particulières avec le Parlement congolais. Notre présence en ces lieux détermine notre volonté de construire cette relation qui n'a pas été construite plus tôt de notre faute. Nous souhaitons, au niveau de l'Union européenne, avoir un dialogue plus politique avec cette institution et les commissions qui la composent », a déclaré l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo.

Les deux parties ont défini les axes et les sujets d'intérêt commun en vue d'organiser une rencontre en juin prochain et réunira les ambassadeurs de l'Union européenne. Ces discussions analyseront la politique intérieure ainsi que la sécurité régionale et sousrégionale. Elles s'élargiront également à d'autres domaines notamment l'éducation, la santé et l'environnement. Seront conviés à ces assises : les ambassadeurs de France et d'Italie, les chargés d'affaires de la Belgique et de l'Allemagne ainsi que d'autres diplomates accrédités au Congo.

« Les orientations de développement de la République du Congo seront une priorité afin d'appuyer, en tant que partenaire, le processus de progression économique du Congo. Nous débattrons pour le futur de la République du Congo », at-il ajouté. « Le Congo dispose de plusieurs institutions, dont le Parlement qui a un rôle important à jouer, pouvant nous appuyer en tant que partenaire. C'est le Parlement qui doit veiller au bon fonctionnement des institutions de l'État », a déclaré Marcel Van Opstal. Le Représentant de l'Union européenne a ajouté : « À travers cette série de rencontres, nous connaîtrons les objectifs et la vision du Parlement congolais en vue de lui proposer nos différents domaines d'intervention. »

Josiane Mambou-Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse **Secrétariat** : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara,

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Noungou Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula **Service Économie**: Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International: Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang Service Culture et arts: Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika Service Sport: James Golden Floué (chef de service).

Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso

Politique : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa Société : Lucien Dianzenza Sports : Martin Enyimo Service commercial : Adrienne Londole Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe -Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

<u>Maquette</u>: Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou Directrice du Développement : Carole Moine

<u>Rédaction de Paris</u> Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma **Comptabilité :** Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice: Lydie Pongault

Secrétariat : Ármelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fourmisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo Assistante commerciale : Hortensia Olabouré Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur: Philippe Garcie
Assistante de direction: Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville: Guyche Motsignet,
Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa: Addrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire: Bob Sorel Moumbelé Ngono
INFORMATIQUE

Directeur: Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,
Mhenguet Okandzé

IMPRIMERIE Mbangué

Urecteur: Emmanuel Moengue
Assistante: Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier: François Diatoulou Mayola
Service pré-presse et contrôle de qualité:
Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique: Béatrice Ysnel
Responsable animation: Marie-Alfred Ngoma
Assistante: Laura Ikambi
3, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél.: (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) 38 rue Vaneau 75007 Paris Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INTERVIEW

Nicéphore Fylla de Saint-Eudes : « Je suis convaincu que le gouvernement respectera les engagements de Dolisie »

Le président du Parti républicain et libéral a répondu aux questions de la presse nationale. Il évoque non seulement les raisons de son basculement à l'opposition républicaine mais aussi les conclusions de la réunion de Dolisie.

Qu'est ce qui est à l'origine de votre basculement à l'opposition ?

NFSE: Dans la vie politique, il faut savoir s'assumer pleinement lorsque les divergences d'approche sont importantes dans un clan ou dans une famille politique. J'ai été proche du président de la République, Denis Sassou N'Guesso certes. Mais j'ai dû me faire violence pour basculer à l'opposition pour plusieurs raisons. La rupture commence en 1998, lorsqu'au sein des Forces démocratiques unies (FDU), dont je suis membre fondateur, je m'étais opposé à l'utilisation du mot génocidaire, dans le projet du livre blanc, pour qualifier nos adversaires politiques appartenant au camp du président Pascal Lissouba. La deuxième contradiction est relative au fait qu'une frange des membres des FDU avait amené le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à l'élaboration d'une Constitution prônant un régime présidentiel alors qu'il suggérait lui même, dans son ouvrage « Le manguier, le fleuve et la souris », l'aménagement de quelques articles de la Constitution de 1992. La troisième contradiction intervient en 2002 lors des élections législa-

tives. Le Parti congolais du travail (PCT) m'oppose à une candidate qui n'était ni membre du PCT ni membre des FDU. Dieu merci, les habitants de Poto-Poto avaient compris cette manigance et m'ont élu dès le premier tour du scrutin. La quatrième contradiction est liée à l'opposition de la population de Poto-poto à l'expropriation en 2006. En tant que député de cette circonscription électorale, je m'étais engagé à canaliser ce mouvement. J'étais vu par mes amis de la majorité comme instigateur de la population à l'obstination. Au regard de tous ces coups que l'on portait contre moi par mes amis de la majorité présidentielle, avec lesquels nous avons lutté ensemble pendant des moments difficiles, j'ai résolu, en 2008, de devenir membre de l'opposition.

Est-ce par dépit que vous êtes à l'opposition ?

NFSE: Non. J'ai des convictions qui n'ont pas été acceptées à la majorité présidentielle et que je me dois d'exprimer en dehors de ce cadre. En sciences politiques, il n'y a que deux catégories, à savoir l'opposition et le pouvoir. C'est donc par conviction que je suis à l'opposition et non par dépit.

Comment expliquez- vous votre présence aux concertations d'Ewo et de Dolisie, alors qu'une partie de l'opposition avait refusé d'y prendre part?

NFSE: Il est important de repartir sur la concertation politique de



Nicéphore Fylla de Saint-Eudes 2009 à Brazzaville pour comprendre les raisons de notre participation à ces réunions. En 2009, une partie de l'opposition ayant refusé de prendre part à ces assises était pourtant parmi ceux qui les avaient préparées. À l'issue des retrouvailles, un certain nombre de décisions sont arrêtées. Curieusement, les partis de l'opposition qui n'avaient pas pris part à cette concertation ont présenté les candidats à l'élection présidentielle. En 2011, nous avons vécu le même scenario. Je suis surpris qu'ils refusent de prendre part aux concertations politiques mais qu'ils présentent les candidats aux différentes échéances électorales. Il faut être logique. Je ne comprends pas leur manière de fonctionner. Si vous dites que le cadre juridique qui permet l'organisation d'un scrutin est truqué, il est important de ne pas prendre part à une telle élection. Tous les partis politiques qui étaient à Ewo, se sont retrouvés à Dolisie pour suivre le travail amorcé à la concertation de la Cuvette-Ouest. Sur les quatorze recommandations arrêtées à Ewo, le gouvernement en a exécuté onze. Il ne restait que trois à être appliquées à savoir : le recensement administratif spécial, la permanence de la Commission nationale d'organisation des élections et le bulletin unique. À Dolisie, il s'agissait de créer les conditions pour la mise en œuvre de ces trois points. Et c'est ce que nous avons fait.

Pourquoi l'opposition républicaine avait-elle accepté, avant la réunion de Dolisie, une rencontre avec PCT? **NFSE**: La politique est la science par excellence de la gestion des négociations. Le gouvernement actuel est constitué du parti majoritaire qu'est le PCT. Nous avons voulu harmoniser nos points de vue sur le sujet relatif au fait qu'Ewo aura son prolongement à Dolisie en termes d'acquis parce que ce n'est pas en trois jours que vous pourriez obtenir des résultats escomptés. Il était normal que nous entamions les discussions, en amont, avec le PCT pour savoir si nous avons la même lecture des recommandations d'Ewo et de ce qui n'a pas été acquis. Le PCT n'avait pas reçu, à cette occasion, que l'opposition républicaine car il avait eu des discussions avec d'auformations politiques. L'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) s'était abstenue de rencontrer le PCT

parce qu'elle s'occupait de résou-

dre ses problèmes internes avant d'entamer les discussions avec d'autres formations politiques.

Comment justifiez-vous l'accusation qui vous est faite d'avoir reçu de l'argent du gouvernement pour prendre part à ces différentes rencontres ? NFSE: Vous connaissez mal les personnes qui constituent notre groupement politique. Ce n'est pas parce qu'on a donné le per diem de 500.000 FCFA à chaque participant que l'on peut penser qu'on nous a corrompus. Ceux de nos amis de l'opposition qui disent que nous sommes corrompus pensent assurément à leur démarche habituelle. Il n'y a que des corrupteurs pour penser qu'il y a des corrompus. Je ne suis pas un homme à corrompre. Ma profession d'expert comptable exige l'éthique et la déontologie.

Avez-vous la garantie que le gouvernement mettra en œuvre les recommandations de Dolisie ?

NFSE: Par éducation, je respecte la parole donnée. Je ne suspecte pas une personne qui est en négociation ou en partenariat avec moi d'être de mauvaise foi. La garantie que nous avons, c'est la bonne foi de notre interlocuteur, c'est-à-dire du gouvernement. Je suis convaincu que le gouvernement respectera la déclaration solennelle que nous avons tous signée à Dolisie, dans le département du Niari.

Propos recueillis par Roger Ngombé

MARINE MARCHANDE

L'exercice de simulation sur la sûreté maritime et portuaire a été lancé

Conçus par l'Organisation maritime internationale (OMI) et organisés par la Marine marchande de la République du Congo, les exercices de simulation ont été réalisés le 23 avril en présence de Martin Parfait Coussoud-Mavoungou.

Selon Jean Félix Moutou-Tchicaya, directeur général de la marine marchande, ces exercices ont pour objectif d'évaluer les capacités et aptitudes des responsables des structures maritimes impliqués dans l'application du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires. « En organisant cet atelier, l'Organisation maritime internationale apporte son soutien tech-

nique aux États parties à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (Solas) en vue de les accompagner à la réalisation des objectifs du Code ISPS et de promouvoir le développement des services maritimes et portuaires de qualité », att-il ajouté.

Pendant deux jours, l'administration maritime, le port de Pointe-Noire, la police, la marine nationale, les douanes, les gestionnaires des installations portuaires et autres structures de sûreté portuaire, seront amenés à tester leur réactivité face à un incident de sûreté. « Cet exercice est d'une importance capitale à plus d'un titre. Aucun commerce mari-



La tribune officielle à l'ouverture de l'exercice

time ne peut s'effectuer sans des mers sûres. C'est ainsi que l'OMI, l'organe des Nations unies spécialisé dans ce domaine, a ainsi

es adopté des conventions perti-II, nentes. Plusieurs organisations a- continentales, comme l'Union afrisi caine et l'Organisation maritime

de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC), ont également adopté des réglementations et recommandations », a renchéri Serigne Thiam Diop, secrétaire général de l'Union des conseils des chargeurs africains (UCCA). « Mon vœu le plus ardent à l'issue de cet exercice est de vous voir assurer les revues de sûreté dans l'intégrité, le professionnalisme, la transparence, et d'éviter les agissements contraires au code de bonne pratique dans l'exécution de vos tâches lors des revues des navires et des installations portuaires soumis au Code ISPS » a déclaré le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou à l'ouverture de l'atelier exercice.

Hervé Brice Mampouya

PAGE NOIRE

La presse perd l'une de ses étoiles

C'est hier, le 23 avril, qu'Esther Constance Ebon a été inhumée au cimetière privé Ekouya sur la route nationale n°2. Peu avant, la dépouille de celle qui a fait les beaux temps du journal télévisé de 20 heures sur Télé Congo a été exposée au Laboratoire national, au Centre national de la radio et de la télévion, ainsi qu'au domicile familial.

Tout de noir vêtus, les journalistes, sa famille professionnelle, les amis et connaissances ont afflué sur les différents lieux. À 10 heures, la cour de la télévision congolaise était noire de monde. Un moment de tristes retrouvailles pour les uns, un moment de recueillement et de méditation pour les autres. Mais pour tous : le cercueil qui porte Esther invite à méditer sur le sens de la vie sur terre comme l'a déclaré Adrien Wayi Lewi dans son mot, lu au nom de la corporation.

En effet, Esther Constance n'était pas que de Télé Congo puis que tous les médias étaient présents hier à l'hommage : Équateur service télévision, Digital radiotélévision, Top TV, MNTV, radio Liberté, Les Dépêches de Brazzaville, la Nouvelle république, l'ACI, etc. L'oraison funèbre a été lue par le directeur de cabinet du ministre de la Communication, Auguste Kinzonzi-Kitoumou.

Témoignages

« Je connais Constance depuis l'université, elle était de ma promotion. Elle était brave, une dame de conviction et qui aimait son métier », a témoigné Laurianne Massamba, directrice de l'Information de Digital radiotélévision (DRTV). « C'est une grande perte. Les fleurs que je jette à Esther, elle les mérite vraiment, personne ne peut me contredire. C'était une grande dame. Grâce à notre encadrement et à ses efforts personnels, elle a réussi à se hisser au firmament des grands présentateurs du journal télévisé. Elle préférait se tromper que de se taire », a attesté Jean-Claude Kakou. Pour ses collègues,



La foule accompagne la dépouille d'Esther Constance Ebon

Esther Constance Ebon était une femme de caractère. Tout au long de son parcours, elle a donné une image de simplicité, d'humilité. Ponctuelle, elle combattait la médiocrité et mettait son savoir-faire au service des autres. « La perte d'Esther cause un grand vide à la rédaction de Télé-Congo. Elle était

très habile et ne reculait jamais devant les difficultés », a témoigné le directeur de l'information de Télé-Congo, Boris Iloyi Ibara.

Au nom de tous les médias, Adrien Wayi Léwi, président du réseau panafricain des journalistes, a déclaré que « les sentiments qui habitent la presse congolaise, sont émotion et consternation ». Il a nommé la journaliste disparue de « mascotte de la presse ». Rappelons qu'Esther Constance Ebon avait été sacrée meilleure présentatrice des journaux télévisés lors de la septième édition des Oscars de la presse congolaise en 2010.

Josiane Mambou-Loukoula

APPEL À CANDIDATURE À LA PROFESSION DE FORMATEURS VACATAIRES

Une entreprise de la place procède à un recrutement des Formateurs vacataires pour son Centre de Formation dans les domaines suivants :

- •Electrotechnique (Production, Transport et Distribution)
- Gestion administrative et Droit du travail ;
- •Gestion commerciale;
- •Finances et Comptabilité
- Informatique;
- Communication;
- •Télécommunications et Réseaux

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces ci-après :

- •Une demande manuscrite adressée au Directeur Général;
- •Un Curriculum Vitae;
- •Les copies légalisées des diplômes d'un niveau supérieur ou égal à BAC+3;
- •Un extrait d'acte de naissance ;
- •Un casier judiciaire;
- •Un certificat de nationalité

Les candidats intéressés ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'un des domaines suscités devront déposer leur dossier au plus tard le 30 avril 2013 à 12H au Journal La Semaine Africaine (en face du CHU).

Fait à Brazzaville, le 15 avril 2013

FMI ET BANQUE MONDIALE

Tenue des assemblées de printemps 2013

Les réunions de trois jours ont pris fin le 21 avril à Washington, aux États-Unis. Elles ont permis des échanges entre les ministres des Finances et les banquiers centraux du monde entier. Au menu : l'évaluation des développements économiques mondiaux et les moyens d'encourager la reprise.

Durant ces assises, précédées par une rencontre des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des États membres du G20, le comité ministériel pilotant le Fonds monétaire international (FMI) a examiné la situation de l'économie mondiale ainsi que les mesures visant à redresser et à renforcer sa capacité de résistance. Le comité de développement s'est concentré quant à lui sur l'adoption d'une nouvelle vision pour le Groupe de la Banque mondiale.

Les débats ont porté, entre autres, sur la croissance et l'emploi :

une opportunité pour les décideurs et autres parties prenantes des 188 pays membres des deux agences d'apporter leurs contributions en vue de soutenir la croissance économique mondiale et la création d'emplois.

Pour la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, qui s'exprimait avant l'ouverture des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods, « le monde connaît une reprise à trois vitesses, et les différents pays devraient prendre des mesures appropriées pour s'attaquer à leurs défis économiques et stimuler une reprise économique mondiale à pleine vitesse ».

Lors d'une conférence de presse tenue un jour plus tôt, le président la Banque mondiale, Jim Yong Kim, soulignait : « La croissance économique rapide et inclusive continue dans les pays en développement est essentielle pour mettre fin à la pauvreté extrême d'ici 2030. » Rappelons que chaque année, les réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI rassemblent à Washington un nombre varié d'acteurs et autres observateurs : délégations de responsables gouvernementaux, représentants du secteur privé, du milieu universitaire et de la société civile, journalistes, etc. Le temps fort de ces rassemblements était constitué par les réunions du comité du développement, forum conjoint de ces institutions, et du comité monétaire et financier international du FMI, qui font alors le point sur les activités du FMI et de la Banque mondiale. Mais cet événement donne également lieu à des séminaires, des séances d'information sur les différentes régions du monde, des conférences de presse et bien d'autres sessions abordant des thèmes liés à l'économie mondiale, au développement international et aux marchés financiers internationaux.

Nestor N'Gampoula

ENVIRONNEMENT

La Banque mondiale s'engage à mettre fin à la pratique de la défécation à ciel ouvert d'ici 2025

L'institution bancaire internationale qui a déjà investi 4 milliards de dollars aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement en 2011, envisage de décupler ses efforts en matière d'assainissement et d'éradiquer la pratique de la défécation à ciel ouvert d'ici 2025.

Un communiqué de la Banque mondiale (BM) du 19 avril affirme qu'elle étudie les moyens pour améliorer l'accès à l'assainissement par le biais de nouveaux types de partenaire. Comme exemple, le document cite les développeurs de logiciel, afin de comprendre comment les nouvelles applications pour téléphone portable peuvent permettre de répondre aux besoins du secteur de l'assainissement. « De nombreuses enquêtes ont montré que les personnes ayant accès à un téléphone portable sont plus nombreuses que celles qui ont accès à des toilettes », rapporte le communiqué.

Outre les partenaires du secteur informatique, la BM cherche à nouer des partenariats avec des acteurs clés du secteur du divertissement. Ainsi, un manque d'hygiène se traduit par des coûts estimés à plusieurs centaines de milliards de dollars par an, en portant préjudice à la santé, à l'environnement et au tourisme.

Les pertes financières dues à un accès insuffisant à des réseaux d'assainis-sement s'élèvent à 260 milliards de dollars par année, un montant supérieur au produit intérieur brut d'un pays comme le Chili. De nombreuses personnes propagent involontairement des microbes en faisant leurs besoins dans l'eau des rivières ou des champs, par manque de toilettes. Un habitant de la planète sur trois n'a pas de toilette. Cet acte de faire ses excréments à l'air libre provoque des microbes qui sont à l'origine de cas de diarrhée. Cette dysenterie est la deuxième cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans. « Nous soutenons les efforts visant à étendre l'accès pour tous à des services d'assainissement de qualité d'ici 2025. (...) Nous sommes en mesure d'atteindre cet objectif et de transformer la vie de milliards de personnes dans les prochaines années. Cela nécessite un engagement et une volonté sans faille de la part des chefs d'État, de la société civile de nos pays clients, ainsi qu'une collaboration avec l'ensemble de nos partenaires », rapporte le communiqué.

Nancy Loutoumba

Pour chaque enfant Santé, Éducation, Égalité, Protection FAISONS AVANCER L'HUMANITÉ



NOTE D'INFORMATION

Objet: Extension de la validité des offres - Appel d'offre N° CBRA/EDU/SSA/2013/001 - UNICEF

Le Bureau de la Représentation de l'Unicef au Congo porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'appel d'offres

N°CBRA/EDU/SSA/2013/001 du 07 Janvier 2013 que pour des raisons techniques, il leur est demandé de proroger la durée de validité de leurs offres jusqu'au 21 mai 2013 à 17 heures 30 et de confirmer leur accord par écrit.

Les soumissionnaires sont priés de déposer leur courrier à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville, D.34 rue Lucien Fourneau ou au Bureau de l'UNICEF à Pointe Noire, 309 Avenue Marien Ngouabi. L'enveloppe devra porter la mention Appel d'Offres Education CBRA/EDU/SSA/2013/001, Extension de la validité des Offres.

Pour de plus amples informations et détails, les soumissionnaires peuvent contacter le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville aux numéros de téléphone suivants 066525022 / 068990090 / 056198585 ou se rendre à la Représentation de l'UNICEF à Brazzaville.

Le Bureau de l'UNICEF à Brazzaville présente ses excuses pour les désagréments éventuels causés par cette demande de prorogation.

Fait à Brazzaville le 19 avril 2013

La Représentante

Le Forum des Nations unies sur les forêts plaide pour la création d'un fonds mondial

La dixième session du Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF), qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) durant près de deux semaines, s'est achevée le 20 avril en adoptant plusieurs mesures en faveur d'une gestion durable des forêts qui couvrent un tiers de la surface de la planète.

Les 3 000 participants à ce forum, représentant 197 États, parmi lesquels des ministres et de hauts responsables gouvernementaux se sont mis d'accord pour affirmer l'importance d'une gestion durable des forêts afin qu'elles continuent de jouer leur rôle dans le développement économique et l'éradication de la pauvreté.

Reconnaissant la contribution des biens et services des forêts aux économies nationales et locales, le forum a appelé dans ses résolutions finales les gouvernements à intégrer la valeur des forêts dans leurs systèmes nationaux de comptabilité et leurs politiques de développement. À cette fin, les États sont invités à améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des informations et des données et à développer des méthodologies pour évaluer le large éventail des bienfaits découlant des forêts. En 2015, lors de sa prochaine session, le forum décidera de la possibilité de créer un fonds mondial de contributions volontaires à l'appui de son financement. Pour la période 2011-2012, le montant de ces contributions versées au fonds d'affectation spéciale du forum s'est élevé à 6,1 millions de dollars, dont 39,1 % sont issus du Royaume-Uni et 16,5% du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Ce qui représente une augmentation de plus de 75% par rapport aux sommes allouées les années précédentes. Lors du forum de 2015, les États membres étudieront aussi la possibilité d'élaborer un traité international sur les forêts. Depuis sa création en octobre 2000, le FNUF a eu un impact réel, estime l'ONU. Grâce à lui, les tendances de la déforestation dans le monde ont chuté de 20 % en dix ans. Les forêts représentent environ quatre milliards d'hectares dans le monde. Alors que trois milliards de personnes au niveau international en dépendent pour le bois de chauffage et 1,6 milliard pour leurs moyens de subsistance, la couverture forestière reste menacée par les besoins exponentiels en matière d'agriculture, d'infrastructures de transport, de ressources naturelles et de médicaments.

Boris Kharl Ebaka

DIPLOMATIE

Réouverture de l'ambassade du Congo à Bruxelles

Après dix mois de travaux, le drapeau la République du Congo flotte à nouveau fièrement sur la façade de notre ambassade à Bruxelles. Le bâtiment, entièrement rénové, a été inauguré le 22 avril par l'ambassadeur Roger Julien Menga, en présence du ministre Gilbert Mokoki, du secrétaire général des ACP, de nombreux ambassadeurs et de la diaspora congolaise du Benelux.

L'ambassade du Congo à Bruxelles renaît de ses cendres. Les locaux, situés à proximité du bois de la Cambre, l'un des plus beaux quartiers de Bruxelles, ont été magnifiquement réhabilités sur six niveaux et offrent désormais à notre pays une « re-

présentation diplomatique visible sur l'échiquier politique bruxellois », selon le mot de Roger Julien Menga.

Le représentant du Congo auprès du Benelux et de la Commission européenne a remercié les autorités congolaises, qui ont permis la construction de cette nouvelle chancellerie, une vitrine prestigieuse qui convient à un Congo en plein essor et en pleine croissance. Cette représentation diplomatique est le fruit de la « volonté du président de doter le pays de structures viables », a rappelé l'ambassadeur, avant de saluer l'implication décisive des ministres Basile Ikouébé et Gilbert Ondongo dans le bon achèvement de ce projet ambitieux.

 ${\it « Cette maison est la vôtre, celle}\\$

de tous les Congolais, sans exclusive », a rappelé Roger Julien Menga à l'auditoire avant d'appeler les agents de l'ambassade, désormais dotés de toutes les commodités, à travailler avec efficacité.

Le pari de l'architecte, Olivier Thin, de bâtir « un bâtiment moderne qui projette le Congo vers le futur » est réussi. Les deux anciennes maisons de maître, édifiées en 1924 et très dégradées, ont été réunies par l'architecte. Deux niveaux jusqu'alors inexploités ont été réhabilités et c'est désormais sur six étages dotés d'un ascenseur que l'ambassade pourra accueillir le public, le personnel et les délégations de passage.

Rose-Marie Bouboutou et Marie-Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

L'ONU appelle au rétablissement de la sécurité et au retour à l'ordre constitutionnel

Le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les affaires politiques, Jeffrey Feltman, a lancé un appel, lundi à Bangui, capitale centrafricaine, pour que des efforts soient déployés de toute urgence afin de restaurer la sécurité et d'assurer le retour à l'ordre constitutionnel, a-t-on indiqué à l'ONU. Lors d'une conférence de presse, Jeffrey Feltman a déclaré : « Je suis aujourd'hui en République centrafricaine pour exprimer la profonde préoccupation des Nations unies devant la détérioration des conditions de sécurité et des droits de l'homme dans le pays, ainsi que notre solidarité envers la population en détresse et extrêmement vulnérable en ce moment...À l'heure actuelle, la priorité est de rétablir rapidement l'ordre public et la sécurité à travers le pays et de protéger la population civile des abus ».

Jeffrey Feltman a réitéré les appels de la communauté internationale et des pays la région à un retour complet à l'ordre constitutionnel et à la fin de l'impunité. Il a souligné la nécessité d'une transition inclusive, prévue par les Accords de Libreville, signés en janvier 2013.

Le Secrétaire général adjoint pour les affaires politiques a appelé à des mesures urgentes pour rétablir la sécurité et faciliter les opérations humanitaires, exigeant la fin des pillages, des meurtres et des violations des droits de l'homme, y inclus les abus sexuels. Pour Jeffrey Feltman, la communauté internationale doit accorder à la République centrafricaine une attention plus ciblée et soutenue afin d'éviter la récurrence des crises et de l'instabilité dans le pays. « La République centrafricaine ne peut pas continuer à être la crise oubliée qui émerge brièvement sur la scène internationale pour retomber dans l'oubli jusqu'au prochain embrasement tragique », a-t-il indiqué.

Xinhua



Projet ZANAGA

Numéro du Document	Appe 201
Date Version:	19 av
Approuvé par :	

Offre d'emploi – Ingénieur Systèmes Senior

MPD Congo recherche des expressions d'intérêt pour occuper le poste détaillé ci-dessous.

Mining Project Development Congo S.A.U (MPD), une filiale de la société Xstrata, est une société d'exploration minière qui a pour objectif de développer une mine de fer près de Lefoutou. Le minerai sera produit dans une mine à ciel ouvert et transporté jusque sur la côte congolaise avant d'être exporté depuis un nouveau port en eau profonde situé région de Pointe Noire.

MPD Congo opère dans les Départements de la Lekoumou (zone d'exploration minière), du Niari, de la Bouenza, du Kouilou et de Pointe - Noire.

Les candidatures doivent être composées <u>uniquement</u> d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae rédigés en Français et en Anglais. Elles devront être remises avant le 15 maux bureaux de la Direction Générale de MPD Congo à Pointe Noire, à la Direction de MPD Congo à Brazzaville ou envoyées à l'adresse mail **drh@mpdcongo.com**

Il est inutile de transmettre des documents autres que ceux demandés (lettre de motivation et CV). Les dossiers ne correspondant pas au profil souhaité ne seront pas examinés.

Ingénieur Systèmes Senior

Formation et expérience:

- Titulaire d'un titre d'ingénieur systèmes Microsoft
- Au moins 10 ans d'expérience en informatique
- Maîtrise parfaite de MS Exchange et AD
- Maîtrise du réseau, du wifi, de la téléphonie IP et des pare-feu
- Maîtrise de plusieurs des produits suivants : Symantec Backup Exec, WAFS, Sharepoint, SQL, VMWare, HyperV, Linux, Checkpoint, Asterisk
- Bonnes connaissance en technologies Cisco, radios VHF et VSAT

Responsabilités :

- Assurer la maintenance et le développement de l'infrastructure IT&T de la société, en collaboration avec le Manager IT du groupe
- Participation aux projets, en collaboration avec le Manager IT du groupe
- Responsable des techniciens de support utilisateur
- Relations avec les fournisseurs IT&T locaux, gestion des contrats
- Responsable du budget IT, en accord avec le Manager IT du groupe
- Formation des utilisateurs

Qualités personnelles :

Autonomie, engagement, rigueur, motivation

Langues:

- Parfaite maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit
- Bonne maîtrise de l'anglais (lu, parlé et écrit)

Lieu de travail :

Le candidat sera basé à Pointe-Noire à la Direction Générale et il fera déplacements sur tous les sites du projet.

Type de contrat :

C.D.I, précédé d'une période d'essai de trois (3) mois renouvelable une (

LES COLLOQUES SCIENTIFIQUES DES EDITIONS PRESSES & CULTURE

Dans leur vocation de promouvoir la lecture et l'écriture, les Éditions Presses & Culture de Brazzaville organisent une série de colloques scientifiques dans tous les départements de notre pays sur le thème de l'identification des différentes étapes du processus de construction et de consolidation de l'identifé de la nation congolaise.

Cette recherche pluridisciplinaire à caractère fondamental et opérationnel devrait établir que, dans le fonctionnement général du territoire national hier et aujourd'hui, chaque entité administrative de notre pays se positionne comme un élément d'un puzzle qui joue un rôle particulier et confère à la communauté nationale des attributs d'unité, de cohésion sociale, d'indivisibilité et d'intégration territoriale nationale et sous-régionale.

Pour développer ce thème, les colloques visent les cinq objectifs suivants : 1.permettre aux auteurs des communications d'approfondir la recherche sur le su-jet (de produire une réflexion susceptible de faire l'objet d'une publication :

2. susciter des vocations d'écriture sur les sujets débattus par les personnes présen-tes ou absentes qui ont eu l'écho du projet des Éditions Presse & Culture, d'autant que les Congolais écrivent peu sur leur pays dans les différents domaines de son dévelop-pement et de son rayonnement ;

3.faire connaître au grand public la capacité technique des Éditions Presses et Culture à éditer, publier et diffuser les livres d'auteurs sur commande portant sur les sujets de leur choix ;

4.donner aux collectivités locales la possibilité de rendre publique l'action com-plémentaire des conseils départementaux, communaux et de l'État au sein de leur cir-conscription administrative ;

5. offrir aux entreprises privées qui le souhaitent la possibilité de publier leurs in-terventions et leurs réalisations sociales en appui aux programmes nationaux, départe-mentaux et communaux.

La démarche engagée devrait pouvoir induire les actions suivantes :

- suivre les migrations des populations ;
- définir les zones de contact et de mise en place progressive d'un continuum de peuplement sur le territoire national ;
- apprécier les évolutions de la mobilité résidentielle des citoyens, ainsi que le niveau de leur conscience collective au cours des différents déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du pays ;
- évaluer les difficultés éventuelles d'insertion sociale au plan national et d'intégration sur le plan sous-régional ;
- identifier les mécanismes qui régissent la société congolaise caractérisée par une dualité visible des modes modernes et traditionnels de penser, de vivre et de produire dans un environnement économique et culturel en perpétuelle mutation.

Dans ces conditions, il semble que l'aménagement et la modernisation du territoire pourraient se révéler comme étant à la fois, un facteur incitateur de développement et une base sûre d'intégration sous-régionale à travers :

- la construction de grands équipements et des infrastructures de base ;
- l'électrification des villes et campagnes ;
- la promotion de l'urbanisme d'État dans les communautés urbaines.

Aussi peut-on retenir comme effets attendus de la mise en service des programmes d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, des nouvelles technologies d'information et de communication (installation de la fibre optique) les bienfaits suivants :

- -une circulation plus aisée de l'information, des hommes et des biens ;
- -une ouverture plus grande du marché intérieur ;
- -une connexion des circuits d'échanges nationaux aux grands réseaux de communication moderne :
- -une recherche de l'équilibre d'échanges extérieurs et intérieurs :
- -une meilleure harmonisation du développement des différentes collectivités locales décentralisées en faveur du bien-être des populations de toutes les communautés nationales.

LE COLLOQUE SUR LE PORTIQUE ATLANTIQUE FORUM MBONGUI DE POINTE-NOIRE POINTE-NOIRE, 25 au 27 avril 2013

Dans le cadre de la série « Les Colloques scientifiques des Éditions Presses & Culture », le comité scientifique a choisi d'organiser une première rencontre scientifique à Pointe-Noire concernant le département de Pointe-Noire et le département du Kouilou.

Le choix de ces départements de la côte atlantique est justifié par le fait qu'hier, les puissances européennes pour pratiquer l'abominable traite négrière et pour puiser les richesses de la côte et de son hinterland afin de les ramener outremer, la façade maritime du royaume de Loango et ses ports négriers, terminus de la route des caravanes, ont constitué une zone stratégique dans le contact avec le monde extérieur.

Sur le territoire des départements du Kouilou et de Pointe-Noire qui occupent une position stratégique dans l'espace national du Congo et dans la sous-région, les populations implantées les premiers et celles venues d'ailleurs ont organisé leur vie et leurs activités avec les moyens que chaque époque a mis à leur disposition.

Les atouts naturels de la mer, des cours d'eau qui arrosent la plaine côtière, la présence de la chaîne du Mayombe ont permis de construire un écosystème humain et naturel particulier qui ne peut se comprendre qu'en remontant le temps, afin d'analyser le visage actuel du portique sur l'atlantique comme le résultat d'un processus long et lent, ayant engagé des acteurs aussi nombreux que divers tout au long de son histoire.

Si longtemps, le mouvement naturel des peuples de la façade maritime était de la remonter du sud vers le nord, l'obstacle du Mayombe ralentissant la progression ouest/est et est/ouest, la traite négrière et la conquête coloniale ont renversé la tendance. Le royaume de Loango fut longtemps le point de départ vers l'inconnu et l'océan se présentait comme un domaine mystérieux et infini qui se prêtait au voyage sans retour.

Pour puiser les richesses de la côte et de son hinterland afin de les ramener outre-

mer, Pointe-Noire a constitué une tête de pont stratégique avant de révéler sa nature de zone unique pouvant abriter un port en eau profonde, c'est-à-dire un nouvel atout pour l'avenir du territoire, de son hinterland et de la sous-région. La route des caravanes, la construction du Chemin de Fer Congo Océan (CFCO) ont conduit ici des populations issues des horizons lointains occasionnant un brassage vertueux qui rapproche des hommes que l'histoire a conduits sur ces lieux : avant la colonisation (contact avec les Téké et les Européens), pendant la colonisation (relations avec les contrées éloignées), après la colonisation (implantation permanente des populations venues du monde, de l'Afrique et du Congo intérieur).

Le commerce pour les uns, l'école et l'administration pour les autres, les besoins de fonctionnement de l'économie moderne pour tous, les ont attirés vers cette côte désormais congolaise. La situation ainsi créée a favorisé l'émergence d'une élite politique (Jean-Félix Tchicaya, Stéphane Tchichelle, par exemple), intellectuelle (Tchicaya U Tam'Si, Jean-Baptiste Tati Loutard, François Tchichelle alias Tchichelle Tchivela, Mambou Aimée Gnali).

Le commerce des peuples de la Côte avec l'hinterland a permis, dans le contexte de Léopoldville (Kinshasa) et de Brazzaville de porter, par exemple, Félicité Safouesse au sommet de la gloire et de la beauté chantée par le célèbre Joseph Kabasele dans un classique qui traverse les temps et ouvre les bals dansants des Congolais des deux rives.

Quel visage présente aujourd'hui notre portique sur l'atlantique ? Quel espoir pour l'avenir de cette façade maritime dans l'espace national et sous-régional ?

Il faudrait montrer qu'aujourd'hui encore et demain certainement, le port de Pointe-Noire, terminus du Chemin de Fer Congo Océan, les deux départements de la côte atlantique continuent à servir de porte d'entrée et de sortie dont le fonctionnement se présente comme un véritable atout économique, un lieu de brassage des peuples, un carrefour d'échanges multiformes.







JOURNÉE INTERNATIONALE DU LIVRE

Trois jours pour des tables rondes et expositions

Le 23 avril de chaque année, l'humanité fête le livre et la lecture en faisant un gros plan sur le droit d'auteur. À Brazzaville, plusieurs activités ont été organisées sous le patronage du ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso.

C'est sur le thème : « Sortez vos livres » que cette journée est célébrée partout à travers le monde. Un appel retentissant adressé à tous pour sortir les livres des rayonnages ou des tiroirs et les rendre plus accessibles. Pour ce faire, la direction générale du livre et de la lecture publique (Dgllp), prévoit trois jours pour célébrer cette journée autour des tables rondes, rencontres auteurs/ public, expositions iconographiques et d'ouvrages, dédicaces et échanges libres.

Mireille Opa, la directrice générale du livre et de la lecture publique, a

rappelé que le livre demeure le précieux sésame qui conduit au savoir et à la connaissance et favorise l'intégration et la réussite sociales. « Mieux qu'une mine d'or, la connaissance est le bien le plus précieux que puisse posséder un homme ou une femme. Il va sans dire que la connaissance constitue le moteur du développement et la base du progrès. Pour reprendre le vieil adage que nos populations, que nos jeunes en particulier ne meurent pas faute de connaissance. »

L'implication de l'Unesco

La célébration de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, est aussi l'occasion d'éclairer sur l'épineuse question du droit d'auteur. Quels sont les bénéfices auxquels doivent s'attendre les créateurs des œuvres de l'esprit ? Quel regard

doit-on porter sur la piraterie et le photocopillage qui minent l'industrie culturelle et réduisent souvent artistes et écrivains à la portion congrue? Ce sont des aspects auxquels des conférenciers, orfèvres en matière, vont aborder pendant les trois jours prévus pour célébrer

Pour ce faire, la Dgllp a invité les universitaires, les chercheurs, les écoliers, les élèves, les étudiants et tous ceux qui savent lire, à lire davantage pour acquérir la connaissance.

Pour la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, dont le message a été lu par le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture au Congo (FAO), Dieudonné Koguiyagda, « Les livres sont nos alliés pour diffuser l'éducation, les

sciences, la culture et l'information partout dans le monde. »

Signalons que la ville de Bangkok a été désignée « Capitale mondiale du livre 2013 » en reconnaissance de son programme qui vise à développer la lecture auprès de la jeunesse et des publics défavorisés. Cet exemple est une source d'inspiration dans le travail collectif. L'Unesco s'y engage dans l'esprit de la Convention pour la promotion de la diversité des expressions culturelles avec l'ensemble de ses partenaires.

Un débat sur le droit d'auteur ouvre les tables rondes

Après la coupure du ruban symbolique menant aux expositions des différents ouvrages par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, les sachants en droit d'auteur ont ouvert la première

table ronde sur « le droit d'auteur ». Parmi les conférenciers : Maxime Foutou, directeur du bureau congolais des droits d'auteurs (Bcda); Didace Amboulou, juriste et écrivain; professeur Mukala Kadima-Nzuji, éditeur; Boniface Bouka, président de l'Union des musiciens congolais (UMC) et Clotaire Kimbolo, artiste musicien.

S'en est suivi immédiatement après, la table ronde sur « l'essai » animée par Maître Martin Mberi, ancien ministre; Jérôme Ollandet, diplomate et écrivain, Ghislain Joseph Gabio, journaliste et écrivain.

Le programme annonce trois tables rondes ce mercredi et demain : « L'édition et la diffusion au Congo, défis et enjeux » ; « La poésie » et « Le roman ». La clôture des activités interviendra demain.

Bruno Okokana













LISTE DES COMMUNICATIONS AU COLLOQUE SCIENTIFIQUE DE POINTE-NOIRE

N° THÈMES ET SUJETS DES COMMUNICATIONS

A Thème général : Consolidation de l'identité nationale

Discours d'ouverture du Ministre d'Etat, Ministre des transports

- 1 Justification théorique des colloques scientifiques des EP&C
- 2 Méthodologie et objectifs des colloques scientifiques des EP&C
- 3 Aménagement et consolidation de l'identité nationale

B Conditions d'occupation humaine des territoires de la côte

- 4 Structure morphologique et écosystèmes naturels de la façade maritime et problèmes d'environnement
- 5 Peuplement de la façade maritime, continuum et diasporas
- 6 Croissance et conscience urbaine de la ville économique

C Histoire du fonctionnement la façade maritime du Congo

- 7 Ère anté-coloniale
- 8 Ère coloniale 1 &2
- 9 Période post coloniale

D Infrastructures de développement économique de la côte

- 10 Infrastructures portuaires, ferroviaires, construction du warf, des gares centrales et aéroport de Pointe-Noire
- 11 Économie de la mer
- 12 Gestion du droit de la mer
- Mines solides et industrie sur la façade maritime du Congo
- 14 Hydrocarbures, gaz et industrie sur la sur la façade maritime

E Écosystèmes & Patrimoine culturel des peuples de la côte

- Forêt naturelle et industrielle sur la façade maritime
- 16 Évocation de Jean-Félix Tchicaya (grande figure historique)
- 17 Évocation du poète de Tati Loutard

F Sociétés et identité des territoires de la côte atlantique

- 18 Continuum, conscience des communautés urbaines et rurales de la façade maritime, mise en place des dispositifs de solidarités au niveau départemental et communal
- Rites traditionnels, chants et danses, costumes
- 20 Gastronomie nouvelle
- Actes du colloque : apport local à l'identité nationale Collation, échanges et convivialité, action médiatique

COMMUNICATEURS

Matin du 18 avril 2013

Rodolphe ADADA Camille BONGOU Pierre N'DION Pr Félix DAMETTE

Après-midi du 18 avril

Pr Bonaventure MENGO Pr. OFWOEME Pierre N'DION

Matin du 19 avril 2013

Jérôme OLLANDET Antoine AISSI ATONDI &Pr OBENGA

Après-midi du 19 avril

Alphonse MBAMA Emmanuel NGONO Benjamin BOUMAKANY Hilaire ELENGA Serge VIAUDO

Matin du 20 avril 2013

NKEOUA & LAPLACE A. GNALI, Pr. OBENGA Pr BOKIBA & VIAUDO

Après-midi du 20 avril

Jean Pierre POATY & Mme Marie France NDION

H. BOUHOYI
M. POTIGON NGONDO
Camille BONGOU
Éditions Presses &Culture

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

N°	Prénom et nom	Qualité
1	Camille BONGOU	Directeur des Éditions Presses & Culture
2	Pierre NDION	Géographe, responsable de la promotion et l'animation culturelle aux Éditions Presses & Culture
3	Jean Pierre POATY	Sociologue
4	Pr. André-Patient BOKIBA	Critique littéraire
5	Antoine AÏSSI	Historien
6	Jérôme OLLANDET	Historien
7	Alphonse MBAMA	Administrateur en chef, ancien Ministre
8	Emmanuel NGONO	Juriste, Avocat au Barreau de Pointe-Noire
9	Benjamin BOUMAKANI	Juriste
10	Grégoire LEFOUOBA	Philosophe
11	Athanase NGASSAKI	Économiste

SECRETARIAT TECHNIQUE DU COLLOQUE

N°	Prénom et nom	Qualité
1	Pierre N'DION	Chef du secrétariat
2	Nestor MAWA	Philosophe
3	Alphonse OKOMBI	Philosophe
4	Edgard Donacien OWAMBA	Doctorant
5	OLOLO SEMBO	Doctorant

EQUIPE D'ASTREINTE

N°	Prénom et nom	Qualité
1	Virginie KAGIRANEZA	Gestionnaire
2	Clève POMPATH	Assistante
3	Stella NGOMBE	Assistante
4	Yannick CISSOKO	Assistant

COMMISSION PREPARATOIRE DE POINTE-NOIRE

N°	Prénom et nom	Qualité
1	François TCHIMBINDA	Assistant
2	Frederick MOBIKA SONI	Assistant
3	Antoinette OKOMBI	Assistante
4	Angélique NZOUNGOU	Assistante
5	Didier LOEMBE	Assistant
6	Gustave KIHINDOU	Assistant
7	Eddy BALEMBE	Assistant
8	Guy DOMBET	Assistant

QUOTAS DE PARTICIPATION AU COLLOQUE

N°	Désignation	Nombre
1.	Jeunesse estudiantine de Brazzaville	10
2.	Jeunesse Universités privées	10
3.	Jeunesse estudiantine de Pointe-Noire	20
4.	Cour royale du roi Makosso IV	5
5.	Chefs traditionnels de Pointe-Noire et du Kouilou	5
6.	Ressortissants du Kouilou	15
7.	Ressortissants du Kouilou à Brazzaville	6
8.	Tutelle ministérielle du colloque	10
	Université Marien Ngouabl	10
9.	Universités privées de Brazzaville	10
10.	Universités privées de Pointe-Noire	5
11.	Entreprises privées de Pointe-Noire	10
12.	Préfecture du Kouilou	10
13.	Préfecture de Pointe-Noire	10
14.	Conseil départemental du Kouilou	10
15.	Conseil municipal de Pointe-Noire	10
16.	Presse nationale et internationale	10
17.	Presse locale du Kouilou et de Pointe-Noire	10
18.	Comité scientifique du colloque	11
19.	Conférenciers hors Comité scientifique	15
20.	Secrétariat technique et équipe d'astreinte	9
21.	Accueil, hébergement, restauration	8
22.	Invités d'honneur de Brazzaville	27
23.	Invités particuliers de Brazzaville	6
24.	Invités d'honneur de Pointe-Noire	12
25.	Invités particuliers de Pointe-Noire	30
26.	Invités d'honneur du Niari	2
27.	Invités particuliers du Niari	7
28.	Nationaux vivant à l'étranger	3
29.	Étrangers d'Afrique et d'Europe	2
	Total des participants de Brazzaville	129
30.	Total des participants de Pointe-Noire	174
	Total des participants au colloque	303



Vous trouverez ci-dessous les postes pour lesquels nous faisons nos offres :

- -un contrôleur de coûts (H/F) 5 ans d'expérience en comptabilité avec un diplôme de comptabilité de gestion ou de science économiques,
- un auditeur de nuits (H/F) 3 ans d'expériences en comptabilité,
- un chauffeur
- un réceptionniste bilingue anglais français (H/F) 3ans d'expériences en marketing-hôtellerie- administration ;

Les candidats doivent avoir effectué des études à l'étranger.

Nous vous prions d'agrée l'expression de nos sentiment les meilleurs.

Contact 053 66 66 16



CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

Des tirs croisés sur Martin Kabwelulu

Le ministre des Mines est appelé à s'expliquer sur l'affaire de 88 millions de dollars des recettes minières de l'exercice 2010 volatilisés laquelle avait motivé la rupture du processus Itie.

L'opposition parlementaire ne faiblit pas dans son intention de couler le gouvernement Matata Ponyo après la tentative du député Baudouin Mayo qui s'est terminée en eau de boudin. Aujourd'hui, des ministres et vice ministres sont pris pour cible par le biais des interpellations pouvant se transformer éventuellement en motions de défiance. Martin Kabwelulu, ministre des Mines, est déjà dans le collimateur des députés de l'opposition qui ont trouvé en la suspension de la RDC de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie), un sérieux prétexte pour lui régler des comptes. Deux initiatives parlementaires parallèles sont, pour l'heure, prises dans les rangs de l'opposition parlementaire avec pour soubassement, l'interpellation du ministre des Mines. Si le chef du gouvernement s'en est tiré sans peine de cet exercice parlementaire, l'on croit savoir que Martin Kabwelulu pourrait y laisser sa peau lorsqu'on considère la kyrielle des griefs mis à sa charge.

Clément Nkanku Bukassa et Germain Kambinga, tous deux députés de l'opposition, viennent en effet d'adresser au ministre incriminé des questions orales

avec débat pour lesquelles ils attendent des éclaircissements de la part du concerné. Des sources parlementaires, il appert que le bureau de l'Assemblée nationale serait déjà en possession de ces deux requêtes, quitte à les programmer dans l'agenda de l'actuelle session. Député du Mouvement de libération du Congo, Germain Kambinga serait allé un peu plus loin dans son initiative jusqu'à initier carrément une pétition dans le sens de valider une motion de défiance à l'encontre de Martin Kabwelulu. D'après certaines indiscrétions, la démarche porte comme en témoigne la soixantaine des signatures déjà récoltées à ce jour.

Des griefs à charge du ministre

Dans les deux démarches, Martin Kabwelulu est présenté comme étant à la base de la situation peu luxuriante qu'affiche actuellement le secteur minier congolais en nette régression en termes de productivité. Germain Kambinga ne s'explique pas la faiblesse contributive du secteur minier dans l'essor national et particulièrement du budget de l'État alors que le pays est présenté comme un scandale géologique. Aussi le député du Mouvement de libération du Congo, qui tient à en savoir un peu plus sur la politique gouvernementale en matière des mines, voudrait-il connaître la capacité contributive réelle de ce secteur dans le budget

de l'État. Il somme également le ministre de dresser l'état des lieux des entreprises et grands services rentrant dans la chaîne d'exploitation des ressources minières de la RDC.

Pour sa part, Clément Nkanku veut cerner tous les contours de la suspension par le FMI du partenariat économique avec la RDC avec, à la clé, des explications à fournir en rapport avec la vente des parts de la Gécamines aux tiers durant ces cinq dernières années. Outre des questions subsidiaires inhérentes à toute question d'actualité, l'affaire de la disparition des 88 millions de dollars des recettes minières de l'exercice 2010 revient à la surface. Les deux interpellateurs du ministre des Mines attendent de lui des explications en rapport avec ce ténébreux dossier qui aura motivé la suspension du pays de l'Itie. À ce jour, aucune trace de ce juteux pactole qui aurait emprunté une destination inconnue. Ni à la Direction générale des recettes administratives et domaniales, ni aux ministères du Plan et de la justice en leurs qualités respectives de coordonnateur du comité local de l'Itie/RDC et de patronne de l'appareil judiciaire, aucune de ces structures n'a pu fournir des indications claires sur ce dossier. L'on croit savoir qu'à la faveur de cette motion, le ministre des Mines pourra édifier l'opinion sur la gestion de cette cagnotte de sorte à refaire sa traçabilité.

Alain Diasso

ENVIRONNEMENT

Une enquête judiciaire sur l'affaire du bois saisi en Belgique

Le ministre congolais de l'Environnement a indiqué avoir contacté la justice de la RDC en vue d'éclairer l'opinion sur cette cargaison de quarante mètres cubes.

Le ministre de l'Environnement, Bavon N'sa Mputu, a estimé que la justice congolaise devrait éclairer l'opinion sur les quarante mètres cubes de bois saisis à Anvers par les autorités belges. Dans cette optique, il a annoncé, le 21 avril, l'ouverture d'une enquête judiciaire auprès du Parquet général de la République sur le dossier de ce bois scié Afrormosia.

Bavon N'sa Mputu a promis de prendre des « mesures rigoureuses qui s'imposent » au terme de cette enquête.

Toutefois, le ministre, qui a déploré la façon dont des permis d'exploitation forestiers ont été émis, s'est, par ailleurs, étonné que l'opérateur forestier qui a exporté ce bois n'ait pas l'Afrormosia dans sa concession. « Nous avons hérité d'une situation où il y a eu des centaines de permis distribués dans tous les sens. Le cas du bois saisi à Anvers tombe dans le lot de ces différents permis distribués », a-t-il souligné.

Selon radiookapi.net, la valeur de cette cargaison a été estimée entre soixante mille et soixante-dix mille euros, alors qu'elle a été exportée par la société d'exploitation forestière Tala Tina.

Le combat de l'ONG Greenpeace

La saisie de ce bois, pourtant interdit d'ex-



Coupe de bois

ploitation en RDC, note-t-on, a été dénoncée depuis le 10 avril par Greenpeace international. L'ONG a soupçonné cette cargaison d'avoir une origine illicite.

Dans son action, Greenpeace a notamment appelé le gouvernement belge à saisir définitivement cette cargaison, en application de la loi adoptée en mars dernier, interdisant le commerce, dans l'Union européenne, du bois d'origine illégale.

On rappelle que Greenpeace mène beaucoup de plaidoyers en vue de la réglementation de l'exploitation du bois en RDC. Cette ONG soutient notamment le maintien du moratoire sur les nouveaux permis d'exploitation et lutte contre l'exploitation illicite qui, selon cette association, plonge le pays dans un « chaos organisé » et fait perdre au trésor public beaucoup d'argent. Beaucoup de ces actions ont été menées soit en associant les communautés forestières soit après études et enquêtes menées sur le terrain. Tout récemment, l'ONG a même associé la jeunesse dans cette lutte pour la préservation de la forêt. Un concours de poèmes a été organisé auquel ont été appelés à participer les enfants de 14 à 17 ans.

Les paroles retenues de ces poèmes des enfants ont permis de monter un documentaire qui a été présenté à Durban, en Afrique du Sud, et de composer une chanson dont le titre est « Voix de la forêt », appelant à l'arrêt de l'exploitation illicite des forêts du bassin du Congo.

Lucien Dianzenza

CEEAC

Le sommet de Ndjamena fixe les règles du jeu pour la transition en RCA

Le chef de l'État, le Premier ministre, les ministres du gouvernement de transition, le président et les membres du bureau du Conseil national de transition (CNT) sont exclus des prochaines élections.



Les chefs d'État et de gouvernement pendant le sommet de Ndjamena Les travaux du quatrième sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) tenu à N'Djaména ont été sanctionnés, entre autres, par une déclaration et une feuille de route relative à la composition et au fonctionnement du CNT. Ces documents fixent les règles du jeu que les acteurs politiques sont appelés à respecter pendant les dix-huit mois de transition. Ils insistent sur la nécessité de l'organisation « des élections libres, démocratiques, transparentes et régulières sur la base d'un ordonnancement juridique et d'un calendrier consensuels en vue du retour à un ordre constitutionnel démocratique incontesté ».

Selon la déclaration de Ndjamena, l'accord politique signé le 11 janvier 2013 à Libreville est et demeure le noyau central des arrangements politiques durant la période de transition. Cependant, précise-t-on, les chefs d'État de l'Afrique centrale ont pris acte de la mise en place du CNT et notent l'élection du président de la République par cet organe. « Le chef de l'État, le Premier ministre et les ministres membres du gouvernement de transition, ainsi que le président et les membres du bureau du CNT, ne peuvent se présenter aux prochaines élections », indique la déclaration.

Les chefs d'État des pays membres de la CEEAC ont chargé le gouvernement de transition voulu inclusif « de restaurer la paix et la sécurité des personnes et des biens (en cantonnant tous les éléments armés incontrôlés) et veiller à la protection des populations civiles à travers tout le territoire de la RCA ». Les autres objectifs assignés à ce gouvernement sont d'assister les personnes déplacées et favoriser leur retour et leur réinstallation, de veiller au respect strict des droits de l'homme du pluralisme et des libertés des citoyens, préparer et organiser les élections, réorganiser les forces de défense et de sécurité.

En vue de la réussite de la période de transition en RCA, « les chefs d'État et de gouvernement réitèrent leur totale confiance au comité de suivi de l'accord de Libreville sous l'égide du président Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo ». Ce comité doit prendre les mesures appropriées pour accompagner la « transition » centrafricaine. Un groupe de contact international à créer sera chargé de mobiliser les appuis politiques et les ressources financières nécessaires à la réussite de la transition et d'assurer son accompagnement stratégique. Ce groupe doit tenir sa première réunion de haut niveau le 3 mai à Brazzaville.

Ce sommet a connu la participation de quatre chefs d'État, les autres pays étant représentés par des plénipotentiaires. Il s'agit des présidents Idriss Deby Itno du Tchad, hôte du sommet et président en exercice de la CEEAC, Denis Sassou Nguesso du Congo Brazzaville, Ali Bongo du Gabon, et Jacob Zuma de l'Afrique du Sud, invité spécial. Ces assises ont été élargies aux représentants de l'ONU, l'UA, l'UE, l'Organisation internationale de la Francophonie, de la France et des États-Unis d'Amérique. La RDC y a été représentée par le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda N'Tungamulongo.

Jules Tambwe Itagali

NÉGOCIATIONS DE KAMPALA

Le M23 continue de narguer le gouvernement

Le mouvement rebelle enjoint Kinshasa à reconnaître tous les actes politiques et administratifs posés dans les entités sous son contrôle.

L'on ne comprend plus rien à ce qui se passe à Kampala. Les négociations directes entre le gouvernement et le M23 tendent à tourner au ridicule à cause des atermoiements de la partie rebelle qui, visiblement, ne sait plus exactement ce qu'elle veut en réalité. Alors que le déploiement de la Brigade spéciale d'intervention se précise, le M23 cherche à se donner un nouveau statut en se soustrayant de la liste des forces négatives. Dans son projet d'accord soumis à l'approbation du gouvernement, la délégation du M23 suggère dans l'article 12 dudit document que des opérations conjointes soient menées avec le gouvernement afin de participer aux opérations de pacification et de stabilisation de la partie est.

Pour le M23, ces opérations dans lesquelles il est censé s'impliquer devraient se dérouler sur une durée de cinq ans renouvelables avec pour objectif l'éradication des forces négatives étrangères opérant à partir du territoire congolais (LRA, ADF, Nalu, FNL, FDLR, etc). Une façon pour le M23 de se dédouaner en se présentant sous une nouvelle facette alors que plane sur lui le spectre d'une menace d'extermination sous l'égide de la Monusco. Outre cette proposition, la délégation rebelle propose, par ailleurs, que Kinshasa prenne à son compte toutes les dettes qu'il a contractées. Entre-temps, il continue à faire pression sur le gouvernement pour que celui-ci reconnaisse tous les actes politiques et administratifs qu'il a eu à poser dans les entités sous son contrôle.

Toujours dans ce document de vingt-cinq pages intitulé « Accord de paix entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et le Mouvement du 23 mars (M23) », il est proposé au gouvernement de décréter la partie est de la RDC (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Haut-Uele, Maniema et Tanganyika) comme étant une « zone sinistrée » jouissant d'un statut administratif particulier, d'un plan de développement spécial, d'une large autonomie fiscale et financière, d'un concept opérationnel particulier pour sa sécurisation. Il est clair que les revendications du M23 sont tellement excessives qu'elles ne pourront rencontrer l'assentiment des autorités de Kinshasa qui perçoivent bien la supercherie qui se dissimulent derrière elles. Outre le fait que le M23 veut que les choses traînent en longueur et que la partition de la RDC soit effective à travers des propositions coupe-gorge, Kinshasa ne devrait pas continuer à faire son jeu. Le gouvernement devrait plutôt s'employer à faire pression pour que la brigade des Nations unies soit urgemment déployée aux fins de mettre un terme à l'aventure du M23. Telle est la seule alternative restante qui empêcherait Kampala à se muer en un cadre permanent d'un dialogue interminable. Pour une certaine opinion, le gouvernement qui a inscrit sa démarche non dans le sens des négociations politiques mais plutôt de l'évaluation des revendications du M23 ne devrait pas continuer à perdre son temps à négocier avec les rebelles. Il est temps, penset-on, que les délégués gouvernementaux rentrent au bercail...

Alain Diasso

EXAMEN D'ÉTAT 2013

Début des épreuves hors-session

Sur toute l'étendue du pays, 530.199 candidats ont passé l'épreuve à travers 1 546 centres.

Les élèves finalistes des humanités ont entamé le 22 avril les épreuves préliminaires de l'examen d'État prévu au mois de juin sur toute l'étendue du territoire national. Au menu de cette première journée figurait la dissertation. Un peu partout dans les centres retenus à cet effet, la sérénité était de mise. Les élèves dans leur majorité se sont dits satisfaits du déroulement de l'épreuve en promettant de rééditer l'exploit dans les autres disciplines retenues telles que le français oral, l'anglais et les cours de base. « Toutes les dispositions sont prises pour que ces épreuves aient lieu dans le délai et dans de bonnes conditions », avait confié dernièrement le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Maker Mwangu Famba.

Si à Kinshasa, aucune entrave n'est à signaler dans l'organisation de ladite épreuve, il n'en est pas le cas dans certains coins du pays à l'image du Kasaï occidental, précisément dans la localité de Dekese où l'on apprend que trois cents finalistes ont raté leur épreuve. D'après des sources, la population qui n'appréciait guère le déplacement du centre d'examen en dehors de leur localité a du brûler la veille les carnets de dissertation pendant leur acheminement vers le nouveau centre à Longa. Ailleurs comme dans la province de Bandundu (territoire d'Idiofa), la société civile est montée au créneau pour dénoncer la perception illicite des frais de dissertation dans les écoles de ce territoire. Il est notamment reproché aux chefs d'établissement de ne pas se conformer au taux fixé par le gouvernement (soit 31.000 FC) dans la perception des frais de dissertation dans les écoles. Certains v vont jusqu'à empocher 50 dollars tout en exigeant aux élèves de terminer tous les frais scolaires avant d'accéder aux centres d'examen. Qu'à cela ne tienne. Dans l'ensemble, cette première journée d'épreuve de dissertation s'est déroulée sans grande casse même dans les territoires de l'est du pays où la tendance générale était plutôt à la sérénité.

MÉDIAS

L'interdiction de diffusion d'un film-documentaire au cœur du débat

fait que le ministre Mende ne mentionne

nulle part ni une décision de justice ni les

références d'une décision qui aurait été

prise par le gouvernement pour interdire

la diffusion de ce film ni les dispositions

d'une quelconque loi de la République

L'ONG Journaliste en danger (JED) exige des explications du ministre des Médias.

La correspondance de JED adressée, le 20 avril, au ministre des Médias, Lambert Mende Omalanga, exprime le profond dépit de cette ONG à la suite de l'interdiction du film-documentaire intitulé « Sankuru, enfer ou paradis oublié ? » réalisé par Jean Paul Kayembe, un journaliste-reporter indépendant congolais et dont la projection était prévue cette même date à l'hôtel Sultani à Kinshasa. Le gérant de cet établissement hôtelier a été signifié de l'interdiction de la projection de ce film évoquant « des conséquences néfastes liées à l'exacerbation des tensions ethniques surannées et déstabilisatrices ». Dans sa lettre, « JED dénonce, dans le chef du ministre, un certain état d'esprit hostile à la liberté et à la démocratie, et une propension à vouloir régenter la République selon ses humeurs ». Sur le plan de la forme, l'ONG déplore le

qui l'autorise, en sa qualité de ministre des Médias, de censurer préalablement ce film documentaire réalisé par un journaliste. Sur le fond, JED considère que le film documentaire « Sankuru : enfer ou paradis oublié? » dresse un reportage objectif, impartial et précis de la situation qui prévaut dans le district de Sankuru. À aucun moment, note l'ONG, le documentaire n'attise les tensions entre les différentes ethnies. Bien au contraire, a ajouté le communiqué de JED, Kayembe diffuse un message de paix, de coopération et de respect mutuel entre les filles et fils de district de Sankuru, message relayé par les différents protagonistes et personnalités de ce coin du pays, qui ont été appro-

dont le ministre Mende lui-même. Dans la même correspondance, l'ONG rappelle d'autres cas graves de censure et d'attaque contre la presse, décidée par le ministre. Il s'agit, notamment de la fermeture, depuis le 28 novembre 2011 jusqu'à ce jour, de Canal futur télévision, une chaîne privée de télévision proche de l'opposition, initialement, « pour des raisons administratives », et ensuite au motif que « l'un de principaux partenaires de cette chaîne serait impliqué dans une entreprise de déstabilisa-

La coupure du signal, suivie de la fermeture définitive depuis le mois de septembre 2012 de la plus grande chaîne de télévision proche de l'opposition, la Radio Lisanga télévision appartenant à M. Roger Lumbala, député de l'opposition et l'interdiction de parution du quotidien « Le Journal » depuis le mois de juin 2012 jusqu'à ce jour, font partie de ces décision dénoncées par JED.

tion de la RDC... ».

Jules Tambwe Itagali

VACCINATION

Le ministre de la Santé lance la semaine africaine de l'opération

chés et interrogés par le journaliste,

La 3e édition, qui a commencé le 22 avril à l'hôtel Fleuve Congo sur le thème « Sauvons des vies, révenons des infirmités, vaccinons », a pour objectif de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité.

Le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, a profité de cette occasion pour demander à toutes les instances du système de santé national d'intensifier les interventions visant la survie de l'enfant afin de rattraper les perdus de vue; d'atteindre les enfants jamais atteints y compris les femmes enceintes; d'atteindre les enfants et les femmes enceintes vivant dans les populations insuffisamment desservies, de compléter la série des vaccins recommandés à

chaque enfant selon son âge et de mobiliser le soutien collectif et individuel en faveur de la vaccination. À en croire le Dr Félix Kabange Numbi, bien que la RDC ait fourni des efforts pour être raillée de la liste des pays pourvoyeurs de poliovirus, puisque cela fait plus de deux ans que le pays n'a enregistré aucun malade de polio, il y a lieu de révéler que la RDC fait face à l'émergence inhabituelle des épidémies de rougeole. Et il poursuit : « La semaine en cours devrait donc être mise à profit pour se pencher sur ce défi mais aussi pour poursuivre des actions planifiées pour l'élimination de la rougeole en RDC ». Prenant la parole au nom de tous les partenaires qui appuient la vaccination en RDC, la représentante de l'Unicef, Barbara Bentein, fait savoir que la SAV est une opportunité qui devra être mise à profit pour non seulement soutenir le plaidoyer, élargir la participation communautaire mais aussi améliorer la prestation des services de vaccination et d'autres interventions destinées à sauver des vies des populations congolaises. Elle a, par ailleurs, tenu à rassurer le gouvernement congolais de l'appui du comité inter-agence. De leur part, les représentants de Tigo et d'Airtel ont également promis de soutenir cette campagne de vaccination pour sauver des vies des enfants congolais.

Aline Nzuzi

UNICEF

La structure appelle à un soutien politique pour vacciner le cinquième enfant

Dans un communiqué de presse, l'agence onusienne révèle qu'un enfant sur cinq n'est pas toujours vacciné et se retrouve en situation de risque.

Selon l'Unicef, un million et demi d'enfants ne seraient pas morts en 2011 s'ils étaient vaccinés. Pour éviter cette situation, l'agence de l'ONU pense que les gouvernements doivent offrir un financement suffisant, « sur-

branlable est nécessaire pour que les enfants qui vivent dans les familles les plus pauvres et dans les communautés les plus isolées bénéficient eux aussi de la vaccination ». Tous les nourrissons du monde, pense l'Unicef, ont besoin d'être vaccinés afin de mieux protéger leur santé, et l'on estime que les vaccins sauvent chaque année la

tout un appui politique iné- vie de deux à trois millions d'enfants. Pour que les enfants du monde ne meurent pas des suites des maladies évitables par la vaccination, l'Unicef a acheté des vaccins à destination de trente-six pour cent des enfants du monde. En 2012, il a acheté près d'un milliard de doses et plus de cinq cent millions de seringues.

A.Nz.

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe battu par Orlando Pirates

Défaits un but à trois en Afrique du Sud, les Corbeaux du Katanga sont obligés de l'emporter par deux buts à zéro et espérer une qualification grâce au but de Kabangu le Kaizer.

Le week-end n'a pas du tout été reluisant pour Tout-puissant Mazembe de Lubumbashi. En huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique 2013, les Corbeaux du Katanga n'ont pas fait le poids, le 20 avril, au stade de Soweto à Johannesburg, battus par un but à trois par des Buccaners d'Orlando Pirates. Pour cette rencontre, le coach franco-sénégalais Lamine N'Diaye plaçait naturellement Robert Kidiaba dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé Éric Nkulukuta (remplacé à la 24^e par Hervé Ndonga à cause d'une blessure), le Zambien Hichani Himmonde, Jean Kasusula, le Ghanéen Richard Kissi Boateng, son compatriote Adjei (remplacé à la 65e

par le Zambien Nathan Sinkala), Trésor Mputu (qui a cédé sa place à la 77^e au Ghanéen Asante); il y avait sur l'aire de jeu le milieu de terrain Patrick Ilongo Ngasanya, alias Saddam, Patou Kabangu Mulota surnommé le Kaizer, le Tanzanien Bwana Ali Samatta et le Zambien Rainford Kalaba. Du côté d'Orlando Pirates, Meyina a été titularisé comme gardien de but. Devant lui, le coach Roger a fait confiance à Jele, Phungwayo, Lekgwathi, Gcaba, Maselesa, le Nigérian Okonkwo, Segolela (remplacé à la 83^e par Klate), Bester (remplacé à la 77^e par Makola), Masuku (qui est sorti à la 90e pour Mabena), et le buteur international Zambien Collins Mbesuma. Et c'était très vite pour le club local qui a ouvert la marque dès la 2º minute de jeu par le biais du Nigérian Onyekachi Okonkwo. Mais avant la fin de la première période, Le Kaizer Patou Kabangu, très en forme



Patou Kabangu, alias le Kaizer, auteur de but de Mazembe contre Orlando

depuis sa réintégration au sein du TP Mazembe depuis son retour d'Anderlecht, a égalisé à la 43^e minute sur une action amorcée par Trésor Mputu et une remise de la tête de

Bwana Ali Samatta. Mais les Corbeaux du Katanga vont sombrer en deuxième période, le deuxième but d'Orlando Pirates marqué par le Zambien Collins Mbesuma et. surtout, le penalty à la 92^e minute, obtenu lors d'une contre-attaque après la forte pression de Mazembe à la recherche de l'égalisation. Notons que trois joueurs de Mazembe ont écopé des cartons jaunes : Richard Kissi Boateng à la 21^e minute, Jean Kasusula à la 75e minute et Robert Kidiaba à la 91^e lors de l'action ayant amené le penalty transformé par Mbesuma. L'on se rend compte là d'une certaine carence de prudence et petite erreur de coaching du Lamine N'Diaye, alors qu'il y a encore le match retour à gérer. Toutefois, les chances de Mazembe ne sont pas totalement évanouies. Le but du Kaizer Patou Kabangu pourrait aussi peser lourd dans la balance en cas d'un succès de deux buts à zéro dans le chaudron de la commune de Kamalondo au match retour dans deux semaines. Le rendez-vous est donc pris.

Martin Enyimo

Brèves musicales

Papa Wemba et JB Mpiana de nouveau en duo

rer à nouveau dans un titre contenu

chanteuse Barbara Kanam. Le premier duo de Papa Wemba et de JB Mpiana date de 1997. Les deux artistes devraient collabo-Les deux artistes avaient inter-



Papa Wemba

dans l'album « Maître d'école », nouvel opus de Papa Wemba. Ce dernier poursuit les travaux d'enregistrement à Kinshasa et vient d'effectuer un deuxième featuring avec Jossart Nyoka après celui réalisé avec la prété la chanson « Cavalier solitaire » contenu dans l'album «Feux de l'amour » du leader de Wenge BCBG.

L'album « Boîte noire » sur le

marché au mois de juin

Ferré Gola, auteur de l'album, a déjà bouclé les enregistrements des différentes rumbas et s'attelle à peaufiner les génériques contenus dans cet opus. L'ancien chanteur de Wenge maison mère et de Quartier latin a également innové dans sa nouvelle œuvre musicale par l'introduction du rythme angolais «Kuduro». Ce dernier est un genre musical d'origine angolaise qui est un mélange de Break dance, de semba (danse angolaise) et d'électro accompagné par des instruments africains.

« Boîte noire » est le troisième album solo de Ferré Gola après « Sens interdit » et « Qui est derrière toi ? ».

« This is me » bientôt dans les bacs

L'album de King Kester Emeneya comprend douze titres dont un générique. Les chansons contenues dans cet opus sont notamment «Guy Ngoya », « Adolphe », « Évariste », «Néron Mbungu », « Jaal Center », «Le Prince de Luluabourg », « Grevis Mfutila », « Jean Réné », « Ma co-

pine » et « Ndoyi ». Les enregistrements de l'album se déroulent au studio Pyramide Group International sous la direction technique du célèbre Sec Bidens dit « Monganga». C'est depuis plusieurs mois que les fanatiques de « Muntu wa zamani » attendent la sortie du nouvel album de leur idole.



Sam Tshintu

SOUTH AFRICAN AIRWAYS

A STAR ALLIANCE MEMBER 💸

Sam Tshintu poursuit l'enregistrement de « Eyoma »

C'est depuis l'année dernière que l'artiste est à Kinshasa pour enregistrer cet album avec ses musiciens. Après les travaux de prise de son, apprend-on, l'artiste va s'envoler pour Paris afin de procéder au gonflage de l'album, à l'impression

> des affiches et à la duplication des CD et DVD. Néanmoins, Sam Tshintu devrait déjà procéder à la promotion de l'album via le titre «Hymne National » tiré de l'opus en préparation et qui sera diffusé dans les différents médias. Plusieurs artistes, apprend-on, ont pris part à la réalisation de «Eyoma», à savoir le chanteur Babia Ndonga et l'animateur CNN, tous deux anciens de quartier latin international ainsi que Djuna Mumbafu Big one.

Patrick Kianimi

Voyager en Afrique du sud et vers d'autres destinations dans le monde avec la South African Airways et bénéficiez des tarifs alléchants.



HORAIRE DES VOLS SAA

2.BRAZAVILLE Mercredi et Samedi



1.KINSHASA

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa084	Johannesburg – Brazzaville	09h15 - 12h25
Sa085	Brazzaville - Johannesburg	13h15 - 18h10

Pour tout contact, appelez au 0817005908 - 0999925121 ou votre agence de voyage habituelle ou encore consulter notre site web : www.flysaa.com

Programme du colloque scientifique Matinée du 25 avril 2013

Modérateur : Professeur Dominique NGOIE-NGALLA

N°	Horaires	Communications et débat
1	08 h 00 - 08 h 30	-Arrivées des participants
2	08 h 30 – 08 h 45	-Distribution des cahiers du colloque
3	08 h 45 – 09 h 00	-Installation du facilitateur
4	09 h 05 – 09 h 25	-Justification théorique des colloques scientifiques
5	09 h 25 – 09 h 45	-Allocution d'ouverture du Ministre
6	09 h 55 – 10 h 05	-Méthodologie
7	10 h 05 – 10 h 25	-Rôle de l'aménagement du territoire dans la consolidation de l'identité national par le Professeur Félix DAMETTE
8	10 h 25 – 11h 05	-Débat
9	11 h 05- 11 h 25	-Profil topographique, et structure morphologique, écosystèmes naturels et problèmes d'environnements de la façade maritime par Léonard SITOU
10	11 h 25 – 12 h 05	-Débat
11	12 h 10	Pause déjeuner

	Après-midi du 25 avril 2013 Modérateur : David MAVOUANGUI		
N°	Horaires	Communications et débat	
12	13 h 00 - 13 h 50	-Rôle des migrations de l'intérieur et de l'extérieur du Congo dans le peuplement des territoires de la côte atlantique par le Professeur Yolande BERTON OFOUEME	
13	13 h-50 - 14 h 10	-Croissance urbaine et développement de la conscience des communautés de Pointe-Noire par Pierre N'DION	
14 15	14 h 10 – 14h 50 14 h 50 – 15 h 30	-Débat -Forêt naturelle et industrielle sur la façade maritime du Congo par Grégoire NKEOUA	

Modé	Modérateur : Maître Annick-Patricia MONGO		
N°	Horaires	Histoire de la façade maritime :	
1	08 h 00 - 08 h 30 08 h 30 - 09 h 15 09 h 15 - 09 h 45 09 h 45 - 10 h 15 10 h 15 - 11 h 00	-Ere anté-coloniale par Jérôme OLLANDET - Débat libre -Ere coloniale 1 par Antoine AÏSSI (chefferie administrative, condamnation du MA LOANGO MOE POATI II (1926-1927) et résistance Vili -Ere coloniale 2 Témoignages -Débat libre	
2 3 4	11 h 00 - 11 h 30 11 h 30 - 12 h00 12 h 00 - 12h 45	-Période post-coloniale témoignages -Période post- coloniale par le Professeur Théophile OBENGA -Débat libre pour les deux exposés	

-Pause déjeuner

Matinée du 26 avril 2013

12h45

Après-midi du 26 avril 2013 Modérateur : Professeur Daniel ABIBI		
Horaires	Communications et débat	
14 h 30 – 15 h 15	-Infrastructures portuaires, ferroviaires, construction du warf, des gares centrales et aéroport par Alphonse MBAMA	
15 h 15 – 16 h 00	-Débat libre	
16 h 00 – 16 h 30	-Économie de la mer par Emmanuel NGONO	
16 h 30 – 17 h 00	-Gestion congolaise du droit de la mer par Eric Franc DIBAS	
17 h 00 – 17 h 45	- Débat libre	
17 h 45 – 18 h 15	-Mines solides et industrie par Hilaire ELENGA	
18 h15 – 18 h 45	-Mines liquides et industrie	
18 h 45 – 19 h 30	-Débat libre pour les deux exposés	
19 h 30	-Suspension de séance	
	Horaires 14 h 30 - 15 h 15 15 h 15 - 16 h 00 16 h 00 - 16 h 30 16 h 30 - 17 h 00 17 h 00 - 17 h 45 17 h 45 - 18 h 15 18 h 15 - 18 h 45 18 h 45 - 19 h 30	

	Matinée du 27 avril 2013 Modérateur : Professeur Charles Zacharie BOWAO			
N°	Horaires	Communications et débat		
1	08 h 00 – 8 h 30	-Mise en place des systèmes de solidarités par Marie France N'DION		
2	08 h 30 - 09 h 10	-Débat		
3	09 h 10 –09 h 45	-Évocation de Jean-Félix TCHICAYA par Aimée GNALI		
4	10h 00 - 10h 40	-Évocation de Jean-Félix TCHICAYA par Professeur		
5	10h 40 - 11h 30	OBENGA		
6	11 h 30 – 12h 15	-Débat libre pour les deux exposés -Évocation de Tati LOUTARD par André-Patient		
7	12 h 15-12h 35	BOKIBA & Professeur OBENGA -Évocation de Tati LOUTARD par le MAR		

Après midi du 27 avril 2013 Modérateur : Madame Emilienne RAOUL		
N°	Horaires	Communications et débat -Prémisses d'une conscience extra- villageoise in-
1	14 h 00 – 14h 30	fluence sociologique des diasporas et du continuum sur les peuples de la côte par Jean POATY
2	14h30- 15h20	-Débat
3	15 h 20 - 16h 00	-Sport et musique au service de l'unité des peuples de la côte et du Congo par FYLLA MFUMU & ECKONDI AKALA
4	16 h 00 – 16h 30	-Rites traditionnels, chants et danses, costumes par Hilaire BOHOYI
5	16 h 30 – 17 h00	-Gastronomie des peuples de la côte atlantique par un nutritionniste
6	17 h 00 -18h00	-Débat libre pour les trois exposés
7	18h-18h30	-Présentation de la structure des actes du colloque et échange sommaire sur les objets à venir par Camille BONGOU
8	18h30-19h00	-Échange
9	19h-20h00	-Cocktail de fin de colloque et action médiatique
10 20h00 -Fir		-Fin du colloque scientifique sur le portique atlantique

POINTE-NOIRE

Le 1^{er} colloque scientifique et culturel s'ouvrira le 25 avril

Le directeur des éditions Presse et Culture, qui organise ce colloque, s'est adressé à la presse, le 22 avril, pour faire le point de cet événement qui se tient sur le thème du portail atlantique.

« Nous avons initié ce colloque après avoir pris les contacts nécessaires pour cette lourde tâche. Ce colloque nous servira à rechercher les informations nécessaires afin d'élaborer des ouvrages », a signifié Camille Bongou. « Il s'agit de lever le voile sur certaines choses qui sont les nôtres et que nous ne connaissons pas. Par un effort scientifique et grâce à l'apport majeur des spécialistes, nous pourrons cristalliser nos connaissances », a-t-il poursuivi.

Ce colloque est le premier d'une série de sessions scientifiques qui se tiendront dans tous les départements du Congo sur le thème « Identification des différentes étapes du processus de construction et de consolidation de l'identité de la Nation congolaise ». Il vise cinq objectifs, notamment: permettre aux auteurs des communications d'approfondir la recherche sur le sujet ; susciter des vocations d'écriture sur les sujets débattus par les personnes présentes ou absentes qui ont eu l'écho du projet des éditions presse et culture, d'autant plus que les Congolais écrivent peu dans le domaine du développement.

Enfin, ce colloque montrera qu'aujourd'hui et demain, le port de Pointe-Noire, terminus du Chemin de fer Congo-océan, et les deux départements de la côte atlantique, continuent de servir de porte d'entrée et de sortie. Le fonctionnement du port se présente comme un véritable atout économique, un lieu de brassage des peuples, un carrefour d'échanges multiformes.

Désirée Hermione Ngoma

FESTIVAL TOBINA

La 4^e édition se tiendra du 5 au 7 juillet en France

Organisé par l'Association Ngamb'art du Congolais Kévin Kimbengui, ce festival, dont le thème choisi cette année est « Danse et créations du lien social », est un vecteur d'échanges et de rapprochement des artistes.

Kévin Kimbengui est, à la fois, directeur artistique du festival, comédien, danseur chorégraphe et professeur de danse africaine contemporaine et latine. Le Festival Tobina, qui est une biennale (la première édition date de 2007) est un nouveau temps fort dans le domaine artistique. Un lieu d'échanges et de partage entre les artistes afin d'attirer l'attention des producteurs ou mécènes.

Cet événement a pour mission de faciliter l'insertion sociale et l'épanouissement des jeunes en difficulté. Il favorise un lien social entre les peuples d'origines diverses qui n'ont pas souvent l'occasion de se côtoyer ou de participer à ce type de manifestation.

Le festival prévoit plusieurs manifestations comme des expositions, des conférences, des stands, des spectacles et des animations. « La danse, tout comme la musique, est le seul moyen de nos jours, grâce auquel plusieurs personnes issues de nationalités différentes se retrouvent. Nous considérons que la danse, la musique, l'art en général, est le seul véritable vecteur d'échanges qui ne fasse pas de distinction de rang social », a précisé le directeur artistique. « Aidons donc Tobina à poursuivre sa mission afin de permettre à certains de découvrir de nouveaux horizons, de s'ouvrir à d'autres cultures », a-t-il expliqué.

Arrivé en France en 2002, Kévin Kimbengui décide de préparer son diplôme d'État de professeur de danse et s'inscrit à l'école de Kim-Kan. Il donne parallèlement des cours de danse africaine et contemporaine et prend part à de nombreux projets artistiques. La même année, il se lance dans une carrière solo et crée la compagnie de danse Ngamb'art, composée d'artistes danseurs et de musiciens de divers horizons culturels. L'ambition étant de danser, de créer, de faire partager leur enthousiasme et de transmettre une danse nourrie d'Afrique et d'influences contemporaines diverses.

De 2003 à 2012, Kévin Kimbengui a réalisé et chorégraphié plusieurs créations en danse afro-contemporaine parmi lesquelles : Carnet de route ; Ntala Regard ; Ntala Mouedo ; Mwinda la lumière ; le solo Ngolo ; Au plus profond de toi ; Slave ; Création sur l'abolition de l'Esclavage ; L'arbre en-Chanté.

Rosalie Bindika

VIE DES CLUBS

Rémy Ayayos Ikounga et Moïse Katumbi accordent leurs violons sur le prêt de Tusilu

Le président de l'Athlétic club Léopards et celui du Tout Puissant Mazembé ont trouvé une solution fraternelle qui donne le feu vert au joueur des corbeaux de Lubumbashi de porter officiellement les couleurs du club dolisien.

Rémy Ayayos Ikounga a exprimé son soulagement le 22 avril indi-

quant que ce prêt s'est effectué selon les règles de l'art. « J'ai le bonheur de vous informer que nous avons trouvé une solution avec le président Moïse Katumbi qui nous a prêté le joueur en bonne et due forme. Le certificat de transfert international est bien arrivé à la Fédération congolaise de football. Tusilu a été qualifié pour le championnat national. Il a joué le

match contre Cara. Nous pouvons aujourd'hui nous réjouir de cette solution fraternelle que nous avons trouvée », a-t-il expliqué.

Tusilu Bazola avait séduit les dirigeants de l'AC Léopards par ses qualités techniques après qu'il s'est rendu lui-même à Dolisie pour solliciter son recrutement. Il n'était jusqu'alors pas qualifié parce que les dirigeants de son

club d'origine qui avaient encore besoin de ses services. L'AC Léopards lui avait fait signer un contrat exceptionnel pour renforcer son ossature cette saison. L'accord étant signé, ce joueur attendra la qualification de son équipe à la phase de poules pour jouer cette saison la compétition africaine.



Rémy Ayayos Ikounga répondant aux questions de la presse

L'AC Léopards de Dolisie est en effet, à 90 minutes pour accéder cette étape décisive. Rémy Ayayos Ikounga a salué la performance de son équipe contre l'Entente sportive de Sétif d'Algérie. Il a, par ailleurs, assuré mettre ses protégés dans les bonnes conditions de préparation en vue de livrera un match sérieux en terre algérienne. Il fonde ses espoirs sur

la maturité et la détermination de ses joueurs.

« Nous avons déjà joué dans les pays arabes avec plus ou moins du succès. Nous savons que c'est un football compétitif. Ils l'ont encore montré le 21 avril. Tout en me réjouissant de la performance de mes joueurs même si cela ne laisse pas d'inquiétudes, mais plutôt re-

> nouvelle mon engagement de travailler davantage pour livrer une réelle bataille en terre algérienne. On doit plutôt penser à ce match en se disant que l'adversaire est tout au moins solide que nous et que nous avons aussi l'expérience des matchs à l'extérieur », a-t-il déclaré. Il a ajouté que ses joueurs sont suffisamment préparés pour faire face à la pression qui sera évidemment de la partie. Les clubs maghrébins soulignent-ils sont très techniques et généralement très

provocateurs sur le terrain.

Vainqueur à l'aller sur un score de 3-1, le déplacement de l'AC Léopards en Algérie sera déterminant. À ce niveau de la compétition a conclu le président des Fauves du Niari, c'est le plus engagé qui gagne « parce que techniquement ou tactiquement les équipes se valent plus ou moins »

James Golden Éloué

V-Club Mokanda vise les coupes de la ville et du Congo pour la saison 2012-2013

Cette ambition a été exprimée par Olivier Mombo, président général de V-Club Mokanda, le lundi 22 avril au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.



Olivier Mombo

Après la démission de l'ancien président, l'actuel président Olivier Mombo a été recu lors de l'assemblée générale du 27 mars en tant qu'élu au poste de la présidence de ladite entité sportive. Malgré sa quatrième place au championnat dernier, l'équipe de

> V-Club Mokanda ne participe pas au championnat national d'élite. Une situation qu'aucun supporter de l'équipe n'avait iamais envisagée.

Actuellement le club se prépare à jouer la ligue 2 aux côtés des équipes du département du Niari et lancement de la ligue est prévu le 24 avril, sauf modification du calendrier de la part de la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Au cours de cet entretien, Olivier Mombo a rappelé les priorités pour

son club à savoir : les deux coupes de la ville et du Congo. Bien que certains joueurs aient été prêtés à

certains clubs du pays, l'équipe de V-Club Mokanda est au complet pour n'importe quelle compétition et compte près de 54 joueurs. « Le V-Club Mokanda doit revenir donc à son niveau d'autrefois » comme le souhaitent les dirigeants et supporters. C'est ce niveau qui avait d'ailleurs permis à l'équipe de devenir championne du Kouilou plus de dix fois et de remporter plus de cinq fois la coupe du Congo.

Notons que V-Club Mokanda est l'une des premières équipes de celles de la Bouenza. Le Pointe-Noire. Étant donné que le football nécessite de movens, le président de cette équipe lance un vibrant appel aux donateurs et sponsors: «Notre seul souhait c'est de voir l'équipe gravir les échélons en remportant les titres. Et pour ce faire, nous demandons à tous de mettre la main à la pâte afin de faire renaître cette équipe », a précisé Olivier Mombo.

> **Prosper Mabonzo** et Charlem Léa Legnoki